



Connaître et comprendre les surdités

Ce que les sciences du langage nous révèlent





Sommaire

AVANT-PROPOS :

LE CHOIX DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE POUR CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES SURDITÉS

4

I - LA LANGUE, AU CŒUR DES ENJEUX DE LA SURDITÉ

9

1. Langue.s parlée.s et langue.s des signes : points communs et différences 9
2. En pratique, la diversité linguistique est encore source de frictions en France 10
3. Les implications socio-culturelles du choix d'une langue 13

II - TRAJECTOIRES LINGUISTIQUES, TRAJECTOIRES DE VIE

16

1. Trois trajectoires linguistiques structurantes 17
2. La main, l'oreille ou le son : la symbolisation des trajectoires 18
3. Vivre une trajectoire 19

III - LES NOTIONS ET LES MOTS QUI FÉDÈRENT POUR PARLER DE LA SURDITÉ

27

1. Sourd et ses déclinaisons 28
2. Malentendant, entendant 30
3. Entendre, audition, écouter 31
4. Handicap, handicapé 32

IV - LES DIFFICULTÉS, SITUATIONS ET ATTITUDES QUI FÉDÈRENT

36

1. La spécificité d'une situation non-visible 36
2. Les stéréotypes véhiculés par la langue 38
3. Au-delà des mots, les comportements et les situations qui excluent 41

V - LES GRANDES CAUSES QUI FÉDÈRENT

44

1. Inclusion (vs Exclusion) 44
2. Accessibilité 46
3. Visibilité, inclusion et accessibilité interdépendantes 47

CONCLUSION :

CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LES SURDITÉS

49

- La voie du dialogue pour avancer 49
- Les défis à relever sont nombreux 50

Pour en savoir plus 51

Abréviations 52

Conventions de notation 52

Glossaire 53

En 2013

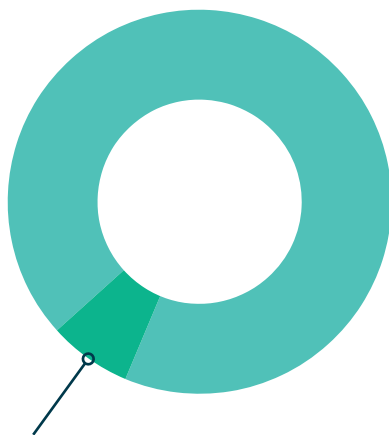
11 %

de la population française
est concernée par la
malentendance.

soit

7 millions

de nos
concitoyens



500 000

vivent avec une surdité
profonde ou sévère.

Avant-propos

LE CHOIX DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE POUR CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES SURDITÉS

En 2013, 11 % de la population française est concernée par la malentendance, soit 7 millions de nos concitoyens¹. Parmi eux, près de 500 000 vivent avec une surdité profonde ou sévère. Un enfant sur 1 000 naît avec une surdité ou est dépisté avant 2 ans. La majorité des personnes sourdes (88 %) le sont devenues au cours de leur vie.

LA SURDITÉ N'EST PAS UN ÉPIPHÉNOMÈNE.

Multiforme, elle touche plus de la moitié des 12 millions de personnes en situation de handicap en France. Pour autant, sa présence dans le débat public n'est pas proportionnelle à sa prévalence. Et les mots pour en parler font rarement consensus, tant les parcours et les vécus des personnes concernées sont singuliers et multiples.

L'objectif de la Fondation Pour l'Audition est simple : donner des clés pour créer les conditions d'un dialogue apaisé et durable sur les surdités, condition *sine qua non* d'une meilleure considération et d'une amélioration de la vie des personnes sourdes ou malentendantes.

Comment réduire les clichés en matière de surdité ? Comment donner davantage de visibilité aux personnes sourdes ? Comment concilier la pluralité linguistique ? Ce sont les questions qui ont guidé notre réflexion.

De quoi s'agit-il ?

La Fondation Pour l'Audition a souhaité mené une étude qualitative approfondie auprès de personnes sourdes ou malentendantes, leurs proches, les représentants associatifs, des spécialistes de la surdité (santé, éducation, milieu culturel et social) et les instances décisionnaires du monde politique et économique. Cette démarche a permis de recueillir et d'analyser les parcours biographiques et les témoignages d'acteurs de la surdité (33 entretiens individuels d'une durée comprise entre 1h30 et 2h) ainsi que les discours de structures associatives et professionnelles (10)².

UNE MÉTHODOLOGIE FONDÉE SUR LES SCIENCES DU LANGAGE

Méthodes issues des sciences humaines et sociales, la linguistique et la sémiologie ont fourni les outils et les concepts permettant de décrire et d'interpréter les discours oral et écrit, et les signes visuels mobilisés par les acteurs de la surdité. Ont ainsi été identifiés les significations, les acceptations/rejets, les fantasmes afférents à la surdité, donnant à voir un imaginaire linguistique, culturel et social*.

1. Sitbon A., dir. Baromètre santé sourds et malentendants 2011/2012. Saint-Denis : Inpes, coll. Baromètres santé, 2015 : 296p.

2. Étude réalisée par le cabinet d'études et de conseil ELABE.



Pourquoi cette démarche ?

- Comprendre le vécu des personnes sourdes ou malentendantes.
 - Leur donner les moyens de mieux se comprendre pour mieux se parler : entre personnes sourdes ou malentendantes, entre proches de personnes sourdes ou malentendantes, entre professionnels, associatifs, militants et politiques.
 - Sensibiliser les corps professionnels aux parcours et expériences de la surdit .
 - Accro tre la visibilit , la place accord e aux personnes sourdes ou malentendantes dans les d bats et dans les politiques publiques.
- Enfin, contribuer   am liorer la vie quotidienne des personnes sourdes ou malentendantes, par plus d'accessibilit  aux services essentiels au quotidien.

Pour qui ?

- Les personnes sourdes ou malentendantes elles-m mes, dont les parcours et les repr sentations sont si diff rents qu'il leur est parfois difficile de se comprendre et de se parler.
- Les acteurs associatifs et les professionnels amen s   rencontrer, accueillir, accompagner des personnes concern es au sein de leur  tablissement ou dans la vie quotidienne.
- L'ensemble de nos concitoyens qui, bien souvent, ignorent la r alit  du quotidien des personnes sourdes ou malentendantes.

Quelques rep res linguistiques

Langue des signes fran aise (LSF), Langage fran ais parl  compl t  (LfPC), langues, codes et moyens de communication sont au c ur du travail men . L'emploi de ces termes renvoie   des cat gories qu'il est n cessaire d'explicitier.

Des luttes d'influence linguistico-politiques

La langue est une institution sociale et culturelle. Elle relie les humains entre eux : elle contribue   la construction de l'identit  et met en relation les individus d'une m me communaut . La langue a donc une port e politique qui rend son usage impossiblement neutre.

La langue peut devenir une pomme de discorde au sein d'une nation : en France, les querelles linguistiques entre le fran ais officiel³ et les langues r gionales, ont jalonn  notre histoire jusqu'  la R volution Fran aise. Et elles se poursuivent encore aujourd'hui (avec les langues bretonne et basque, par exemple).

Il en a  t  de m me en France avec la langue des signes fran aise (LSF), interdite   l' cole par le congr s de Milan en 1880 et jusqu'en 1991, au profit du seul fran ais oral. Aujourd'hui, la LSF est reconnue officiellement en tant que « langue de la R publique au m me titre que le fran ais » (Article 75 de la loi 2005-12 du 11 f vrier 2005 confirm  par la circulaire 2008-109 du 21 ao t 2008 du minist re de l' ducation nationale).

3. Les Serments de Strasbourg en 842, puis l'Ordonnance de Villers-Cotter ts de 1539.

Langue, langage et code

Les deux notions, *langage* et *langue*, appartiennent au vocabulaire courant : elles admettent donc plusieurs significations selon les contextes d'usage. Afin d'éviter les confusions, les linguistes s'en réfèrent à une terminologie spécifique : celle de Ferdinand de Saussure (Cours de Linguistique Générale, 1916), qui permet de préciser les spécificités de ces concepts.

Il en est de même pour *code* et *communication*.

Le Langage français Parlé Complété (LfPC) est un code gestuel qui vient compléter le français oral. Il est particulièrement utile lorsque la lecture labiale ne permet pas de reconnaître les syllabes ayant la même prononciation : « bain » et « pain » par exemple, puisque ce qui distingue les deux phonèmes* b et p relève de la vibration (ou non) des cordes vocales et non d'une articulation visible.

DÉFINITIONS

Le *langage* désigne la fonction biologique et la capacité de communiquer, quel que soit le canal mobilisé.

La *langue* représente le produit du langage. Elle est un système conventionnel de signes qui mettent en relation le signifiant (expression, son) et le signifié (contenu, concept). Elle nécessite un apprentissage. La majorité des langues sont orales et mobilisent le canal audio-vocal. Mais il existe également des langues des signes qui mobilisent le canal visio-gestuel. Elles sont pratiquées dans le monde entier.

L'écriture est une transcription alphabétique approximative des sons à partir de l'oral.

Le *code* désigne la convention qui relie les deux facettes du signe (signifiant et signifié).

La *communication* définit le processus de mise en relation de plusieurs interlocuteurs par la transmission d'un message.

Ouvrir un dialogue apaisé et durable

Loin d'être un nouveau référentiel visant à établir des normes de communications entre personnes entendantes et personnes sourdes ou malentendantes, cette contribution est une invitation au dialogue, à la réflexion et à l'évolution des représentations. Elle propose des ponts linguistiques pour participer à la connaissance et à la compréhension des surdités.

1.

LA LANGUE, AU CŒUR DES ENJEUX DE LA SURDITÉ



On commençait à suggérer à ma mère l'utilisation de la langue des signes et la réaction c'était : pourquoi pas, mais ce n'est pas ma langue. Et en fait, est arrivé en même temps en France à ce moment-là, le mode d'emploi du fameux LPC, le langage parlé complété. Et il y a eu une adhésion immédiate de la part de mes parents, qui ont tout fait pour s'approprier cet outil. C'est un code, ce n'est pas une langue.

**PERSONNE SOURDE LPCISTE
(PRATIQUANT LE LANGAGE
FRANÇAIS PARLÉ COMPLÉTÉ)**

Le paysage de la surdité et de la malentendance en France en 2020 n'est pas exempt de querelles. Ces querelles se nouent entre personnes sourdes ou malentendantes, entre associations et institutions, et entre professionnels chargés de représenter les personnes sourdes ou malentendantes.

Les langues pratiquées au sein de la population sourde, la langue française orale et la langue des signes française sont au cœur de ces tensions.

Ceci s'explique sans doute d'abord culturellement : la cohabitation des langues n'est pas dans la culture française. Le monolinguisme a toujours été perçu comme un facteur-clé de l'union nationale.

La seconde explication possible est que la langue française orale véhicule des stéréotypes et des idées fausses sur la surdité : des mots et des expressions qui peuvent blesser, stigmatiser, exclure (cf. IV.2).

1. Langue.s parlée.s et langue.s des signes : points communs et différences

Du point de vue de la linguistique, il n'y a pas de différence de nature entre les langues orales et les langues des signes. Elles partagent les mêmes traits structurels du langage et peuvent être étudiées sur les plans morphologique, phonologique, syntaxique, sémantique et énonciatif. Au demeurant, les langues orales mobilisent le canal audio/vocal à la différence des langues des signes qui utilisent le canal visio/gestuel.

Les deux modes de communication sont complémentaires : spontanément, dans sa prise de parole, un individu accompagne ses propos par des gestes qui viennent compléter son discours, de façon plus ou moins significative.



La langue des signes c'est une langue, d'accord, avec une syntaxe, du vocabulaire. La langue française c'est une autre langue, qui peut être complétée par le code. Si on complète en CUED (langage parlé complété anglais), on va compléter la langue anglaise.

**RESPONSABLE
ASSOCIATIF**

Les langues des signes sont pratiquées partout dans le monde. Approximativement **200 langues des signes** sont recensées. Elles sont différentes d'un pays à l'autre. **100 000 personnes** pratiquent la LSF en France et il y aurait environ **750 000 usagers** des langues des signes dans l'Union européenne.

REPÈRE : LANGUES ET CODES

- Langues orales : anglais, espagnol, français, mandarin...
- Langues des signes : LSF, ASL (langue des signes américaine), LSQ (langue des signes québécoise), ...
- Codes gestuels complétant les langues orales : LfPC, Cued speech...

2. En pratique, la diversité linguistique est encore source de frictions en France

Les signants sont très attachés aux distinctions entre *langage, langue et communication*. Ils défendent la langue des signes française, et leurs associations œuvrent à sa reconnaissance et à son accessibilité pour toutes les personnes sourdes ou malentendantes. Mais parce que la norme sociale et culturelle impose l'apprentissage du français oral et du français écrit, en pratique, l'accessibilité à la langue des signes édictée par la loi du 11 février 2005 est difficile à mettre en œuvre dans les services publics socio-éducatifs et de santé.

Aujourd'hui encore, **les sourds signants peuvent se heurter à un mur d'incompréhension** en raison de la méconnaissance de la langue des signes. Dans certains milieux médico-éducatifs, des récits spéculatifs circulent sur l'extinction programmée de la LSF, faute de pratiquants et parce que la chirurgie de l'implant cochléaire progresse.



Les gens disent : vous allez tuer notre culture, la communauté des sourds. Ce qui est vrai puisque, ce qui venait nourrir cette communauté, c'étaient les enfants qui naissaient sourds et qui restaient sourds toute leur vie. Maintenant, c'est fini. Une immense majorité d'entre eux sont dépistés à la naissance. L'implant va, dans l'immense majorité des cas, marcher. Donc l'enfant va être intégré professionnellement, socialement. Il va certes avoir un handicap, mais il ne va pas avoir la nécessité de développer l'apprentissage de la langue des signes (...). Donc oui, je pense que cette communauté est en train de se réduire comme peau de chagrin.

PROFESSIONNEL
DU MILIEU MÉDICAL



Quand le bébé est arrivé, une puéricultrice est venue chez moi. Et quand elle a compris que j'étais sourde, on passait par l'écrit et elle m'a dit : « Mais alors, vous allez communiquer comment avec ce bébé ? Vous n'allez pas pouvoir signer, votre bébé va avoir peur du silence, il faut qu'il aille à la crèche ce bébé. » Ça m'a choquée !

MÈRE SOURDE

En matière d'éducation, la question linguistique est aussi source de divergences entre les acteurs associatifs et les professionnels de la surdit . Tel un spectre, la vieille querelle linguistique jamais tout   fait r gl e³, ressurgit   propos de l' ducation des personnes sourdes ou malentendantes. D'un c t , les promoteurs/d fenseurs de la langue des signes et, de l'autre, les partisans de l'oralisation.

« On retrouve encore   ce jour un manque de respect de la dignit  de la personne sourde avec la surm dicalisation. Dans ce cas-l , la Langue des Signes Fran aise est tr s souvent mise de c t , consid r e comme un "langage", un "outil de communication" ou "une deuxi me chance" pour les enfants sourds. »

EXTRAIT DU SITE DE LA
F D RATION NATIONALE
DES SOURDS DE FRANCE

En outre, la définition d'une identité sourde conditionnée à la pratique de la langue des signes contribue à aviver les tensions parmi les personnes sourdes. Il en est ainsi de la récente requête de la Fédération Nationale des Sourds de France visant l'inscription de la langue des signes dans la Constitution française (lettre aux parlementaires du 1^{er} février 2019). Pour les personnes oralisées, cette exigence semble incompatible avec la posture traditionnelle d'une République indivisible dont la langue est le français.



Ce que je vois aujourd'hui, c'est une guerre d'égos entre les parents et les professionnels qui sont persuadés d'avoir LA méthode. C'est terrible. Mais ça n'est pas si simple, ça ne correspond pas à tout le monde. C'est compliqué. Il y a des surdités qui ne sont pas exploitables, il y a tout un tas de paramètres à prendre en considération.

**MÈRE
SOURDE**



Aujourd'hui, la langue des signes est déjà reconnue dans la Constitution en tant que langue régionale. Parce que les langues régionales sont reconnues dans la Constitution. Comme une culture, comme une façon de s'exprimer, comme une langue régionale, mais eux veulent aller plus loin. Et plus loin, pour moi, ce n'est pas acceptable. Donc là on est en train de repartir sur une espèce de clivage avec lequel je ne suis pas d'accord. Alors que, depuis 5 ans, on travaillait parfaitement bien sur toutes les questions d'éducation, sur toutes les questions médico-sociales, en disant : il faut que vous considériez les personnes sourdes comme des élèves à part entière. Ils ont droit à l'éducation. Aujourd'hui, on a des différences fondamentales de conception de cette éducation.

RESPONSABLE ASSOCIATIF ET PARENT

3. Les implications socio-culturelles du choix d'une langue

La dispute linguistique et ses conséquences sociales et culturelles montrent à quel point, implicitement, la langue impose une représentation du monde, une façon d'être aux autres. Elle nourrit un imaginaire culturel. Par la langue et sa pratique sociale, trois sortes de significations s'imposent au groupe qui la pratique.

- **Les « normes de communication ».**

Elles correspondent à des appréciations sur les aspects fonctionnels de la langue (sa diffusion, sa commodité d'usage, son efficacité...).

- **Les « prescriptions ».**

Elles correspondent à des évaluations subjectives portant sur les règles de la langue en question, en référence à la grammaire par exemple.

- **Les « fictions »,** qui correspondent aux jugements de valeurs et fantasmes sur une langue (identitaires, esthétiques...).

3. La LSF a été interdite lors du Congrès de Milan de la Fédération Mondiale des Sourds en 1880. La pratique de la langue des signes se fait clandestinement avant d'être à nouveau autorisée dans les années 70. En 1991, la loi donne le droit aux parents de choisir entre éducation bilingue ou orale uniquement. En 2005, la loi reconnaît la LSF comme une langue à part entière.



Pour moi, les modes de communication, c'est un peu comme une boîte à outils et en fonction des situations, je vais utiliser ce qui me semble le plus pratique. Dans mon entourage, il y a des personnes qui signent et qui n'entendent pas, qui signent et qui sont implantées, qui entendent et qui ne connaissent rien à la surdité, des personnes qui sont exactement dans la même situation que moi et qui utilisent tout ce qu'ils ont à leur disposition pour échanger.

**PERSONNE DEVENUE
SOURDE**



Parfois, je me dis qu'il n'y a pas de culture sourde. Puis je me rends compte, quand même, qu'ils ont entre eux une manière de communiquer, de se reconnaître, des jeux de mots, des plaisanteries, des acquis culturels qui nous échappent à nous quand on est un peu éloigné d'eux.

RESPONSABLE ASSOCIATIF ET PARENT



Dans l'imaginaire collectif, il y a ce côté : la langue des signes, c'est beau, c'est assez fascinant, il y a quelque chose qui peut beaucoup intéresser, interpeler ou plaire dans cet aspect gestuel.

RESPONSABLE ASSOCIATIF

Ce que l'on peut retenir

- D'un point de vue scientifique et d'un point de vue social, les langues des signes sont des langues au même titre que les langues orales.
- Sous les angles historiques et politiques, la reconnaissance de la LSF s'est faite tardivement, la République ayant assuré la suprématie du français au détriment des autres langues.
- Mais cette pluralité linguistico-culturelle, difficile à mettre en œuvre au quotidien, est encore source de dissensions entre personnes sourdes ou malentendantes elles-mêmes.
- La diversité des langues pratiquées par les personnes sourdes ou malentendantes dessine des imaginaires linguistiques et culturels différents.
- Parler de la surdité au singulier est donc scientifiquement et socialement réducteur.

Quinze ans après la reconnaissance de la langue des signes comme « langue à part entière » dans la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, il existe encore de nombreuses frictions entre pratiquants de la LSF et pratiquants de la langue française orale. L'attachement des signants à la LSF semble mal compris, alors qu'il correspond à l'attachement linguistique pour sa langue.

Ces tensions posent une question clé : pourquoi et comment choisit-on sa langue lorsque l'on est sourd ou malentendant en France ?



TRAJECTOIRES LINGUISTIQUES, TRAJECTOIRES DE VIE



Il faut quand même développer un minimum d'empathie et de compréhension. Si chacun reste dans sa tour d'ivoire, on est tous là « C'est moi le plus beau, c'est moi le meilleur, c'est moi le plus fort, etc., etc. » Moi c'est ce que je pensais. Jusqu'au jour où j'ai rencontré des personnes sourdes signantes qui avaient un niveau professionnel extraordinaire. Et qui m'ont appris des choses. Donc là je suis un petit peu redescendue en égo. Donc en fait, c'est vraiment une expérience de vie.

PERSONNE SOURDE ORALISANTE

Constitutifs d'une identité, les choix linguistiques des personnes sourdes ou malentendantes sont des marqueurs forts de chaque histoire personnelle. Ils sont variés, complexes, évolutifs. Et s'il existe autant de parcours que de personnes, trois grands types de trajectoires émergent des entretiens menés.

Chacune d'elles **reflète une vision de la surdité, une façon de gérer les situations quotidiennes par la mobilisation d'un certain type de ressources**. Elles éclairent ainsi les prises de position des personnes sourdes ou malentendantes, leur symbolique et les raisons pour lesquelles naissent incompréhensions et tensions.

1. Trois trajectoires linguistiques structurantes

Les trois parcours identifiés sont à la fois liés au degré de surdité de chaque individu, à l'âge de survenue de la surdité et, enfin, au projet socio-éducatif qui a été suivi.

LANGUE DES SIGNES ET CULTURE SOURDE

Cette trajectoire est dominante chez les personnes nées sourdes qui ont suivi un parcours fondé sur l'apprentissage de la langue des signes. Être sourd constitue une identité propre et non un handicap. L'appartenance à la communauté sourde est structurante pour la vie de famille et la vie sociale (éducation, emploi) avec, selon les personnes, des liens plus ou moins forts avec le monde des entendants/oralisés. Le principal écueil tel qu'il est perçu par les sourds signants est celui du manque d'accessibilité de la langue des signes, en premier lieu à l'école, rendant difficile l'inclusion des sourds dans la société.

COMMUNICATION ET ORALISATION

Ce parcours est principalement décrit par les personnes ayant une surdité profonde ou sévère, survenue dès la petite enfance ou acquise plus tardivement, et dont le projet éducatif privilégie l'oralisation (lecture labiale, LfPC...) et la maîtrise des technologies de communication (applications numériques, BIM, micro HF, visioguide...). Ce qui motive le choix de cette trajectoire, c'est de ne pas se couper du monde des entendants. Fortement engagées dans le monde associatif, familiales des TIC, ces personnes se positionnent facilement comme des médiateurs entre les signants et les entendants. Elles sont le plus souvent amenées à apprendre la langue des signes au fil de leur cheminement.

SANTÉ AUDITIVE

Dans ce parcours qui concerne majoritairement les personnes devenues sourdes, la surdité est prise en charge par les professionnels de la santé et de l'audition (ORL, audioprothésiste, orthophoniste...) : vue sous l'angle médical, l'audition est un capital à préserver et la surdité est une déficience à compenser par la chirurgie d'implantologie et le port d'appareils auditifs. Cette trajectoire privilégie la relation avec les professionnels de l'audition et de la rééducation pour maintenir/retrouver l'audition avec toutes ses conséquences sur les activités au quotidien. Plusieurs campagnes de prévention et d'information pour le maintien du capital auditif, la détection de la surdité aux différentes périodes de la vie, l'équipement en prothèses auditives et les risques liés à la presbycusie sont menées dans cette optique.

2. La main, l'oreille ou le son : la symbolisation des trajectoires

Ces trois trajectoires – langue des signes et culture sourde, communication et oralisation, santé auditive – se retrouvent dans les choix graphiques et iconiques des différents acteurs de la surdité. Les logos des collectifs représentant les personnes sourdes ou malentendantes ont chacun leur symbolique spécifique.

- **Les associations de signants** qui s'inscrivent dans la première trajectoire, mobilisent préférentiellement le signe de la main et parfois de l'œil. Cette main tournée vers l'extérieur peut être soit agressive (Sourds en colère) soit tendue vers l'autre, constituant ainsi un ensemble solidaire (Journée Mondiale des Sourds).
- **Les collectifs de la santé auditive** mettent en avant l'oreille et privilégient des situations d'interaction sonore au quotidien.
- **Les associations accueillant plusieurs formes de surdités et malentendances** ont une symbolique flottante, représentant le plus souvent le son et l'audition.

3. Vivre une trajectoire

Chacune des trajectoires linguistiques décrites recèle des histoires personnelles positives, des parcours jugés socialement réussis et des personnes sourdes ou malentendantes qui se déclarent heureuses. Mais tous les témoignages recueillis convergent vers le besoin d'une plus forte incarnation, d'exemples et de témoignages de vie plus nombreux et plus visibles, qui puissent servir de points de repère aux jeunes personnes sourdes ou devenues sourdes. Ce besoin traduit la difficulté à identifier des modèles susceptibles de faciliter la projection, d'éclairer les conséquences du choix et de mener une réflexion personnelle.

...→ Le parcours de **SANDRINE**

LANGUE DES SIGNES ET CULTURE SOURDE

Sandrine Herman, est art-thérapeute après une carrière dans l'audiovisuel. Elle est mariée à un professeur de LSF, sourd également. Ils ont deux enfants entendants signants. Née dans une famille d'entendants, la surdité de Sandrine est diagnostiquée à ses trois ans. **Sandrine a une surdité centrale qui lui permet d'entendre des bruits, mais pas d'en traduire le sens.**



Donc, il y a eu une confusion :

**est-ce que j'étais sourde ou
est-ce que j'étais entendante ?**

Pendant longtemps, Sandrine pense que la séparation de ses parents est liée à sa surdité, chacun se rejetant la responsabilité d'une situation qui les angoisse.



Ils me disaient : « Pour ton avenir, on s'inquiète. Quelle sera ta place dans la société ? »

Par chance, j'ai eu un parcours. Le choix de vie que j'ai fait, c'était la langue des signes, et j'ai trouvé ma place grâce à la langue des signes. Ça les a rassurés. Ils ont eu cette image de moi, grâce à la langue des signes, ils ont vu que j'étais autonome et que je pouvais faire ma vie.

Enfant non-appareillée (en raison du refus de ses parents, sur la recommandation, notamment, d'amis neurologues), Sandrine a été suivie par une orthophoniste.

Ses rapports avec les adultes entendants étaient dégradés :



Ils voulaient absolument me rééduquer, me forcer à parler. Parce que tout le monde disait : « Elle peut le faire, elle est intelligente. »

Pour moi, cela n'avait pas de sens.

Jusqu'à son apprentissage de la langue des signes dans un internat à l'âge de 8 ans (mais avec une utilisation restreinte par des éducateurs et professeurs, interdisant aux élèves son utilisation en classe), **Sandrine était très isolée** avec une communication limitée, y compris dans le cercle familial (mimes essentiellement).



Je me souviens vraiment de mon isolement et du fait que je ne comprenais pas. Je ne comprenais pas du tout ce qui se passait. Je ne comprenais pas où était ma place. Je pensais vraiment que je venais d'une autre planète. C'est ça dont je me rappelle le plus.
Je pensais que je venais d'ailleurs.

L'apprentissage de la LSF, qu'elle qualifie de « renaissance », lui permet de sortir de l'échec scolaire et d'obtenir son bac. Mais les difficultés à être « acceptée » dans un cursus universitaire la poussent à « apprendre sur le tas ». Elle devient comédienne puis réalisatrice.

Ses amis et ses frères et sœurs entendants apprennent la LSF, lui permettant ainsi de sortir de l'isolement.

Son premier signe (son nom en LSF) signifie « l'entendante », faisant référence à sa capacité à entendre les bruits. Elle a toujours travaillé en binôme avec des personnes entendantes ou dans des univers professionnels avec interprètes (ex. : sur l'émission « L'œil et la main »). Sa relation avec les entendants et les autres sourds est déterminée par sa posture claire et ouverte.



*Ce qui est important, c'est d'avoir une identité, une place forte, de savoir où on en est et d'avoir confiance en soi. Pour moi, c'est la première chose. C'est comme ça aussi qu'on donne confiance aux entendants et qu'eux-mêmes peuvent s'adapter à nous. Et avec les personnes sourdes, c'est la même chose : il y a les sourds oralistes, les sourds LPC, les devenus sourds, les sourds signants. Ce qui est important, pour moi, c'est d'avoir moi-même une place claire. De savoir où j'en suis, **une identité claire.** Moi je suis sourde, je suis signante, on va dire que je suis bien dans mes bottes, je suis ouverte. Si je suis déséquilibrée, je vais quelque part provoquer un déséquilibre aussi en face de moi.*

Pour Sandrine, la LSF contribue à **forger une culture sourde** qui se caractérise par l'absence d'euphémisme, l'utilisation du corps et de ses bruits.



Notre langue aussi développe un imaginaire différent parce qu'on pense en 3 dimensions. Les entendants ne pensent pas forcément en 3D.

Enfin, si Sandrine adopte une posture très ouverte, **elle s'oppose à l'idée de « réparation ».**



Il faut laisser les parents avoir un choix libre et éclairé dans leur éducation, dans l'accompagnement de leur enfant. Et puis ne jamais oublier que l'enfant a des capacités. L'enfant peut faire des choses et c'est important de ne pas toujours réparer, mais de laisser cet enfant, de voir comment il grandit, de le voir comme une personne.

...→ Le parcours de **BÉATRICE***

COMMUNICATION ET ORALISATION

Béatrice* a 25 ans. Elle est journaliste. **Diagnostiquée sourde profonde à l'âge de 9 mois, elle est appareillée dans la foulée.**

Ses parents font le choix de l'oralisme car ils n'ont pas la possibilité d'apprendre la langue des signes dans la région où ils sont installés, et souhaitent par ailleurs l'intégrer dans le monde des entendants. Sur les conseils de l'orthophoniste, sa mère cesse de travailler pour l'accompagner au mieux.

Son grand-père fait découvrir le LfPC à ses parents lorsqu'elle a 4 ans. Equipée d'un micro HF, elle est scolarisée avec des élèves entendants, puis bénéficie d'un codeur LPC jusqu'à la terminale. Au lycée, elle a même une codeuse en Cued Speech (LPC anglais) pendant quelques temps.



*Il y a pas mal de choses qui m'ont fait voir mes limites avant de voir ce que je pouvais faire. On ne m'a jamais dit : « Regarde tout ce que tu es capable de faire. » C'était plutôt : « Regarde, il y a des métiers que tu peux faire. C'est un peu limité. » **Mais ils pensaient bien dire.***

Ses amis apprennent à coder et elle est suivie par une équipe (psychologue, orthophoniste, codeur, AVS), mais la socialisation à l'adolescence est difficile. Parents, grands-parents, frères et sœurs participent aux stages d'été de l'association LPC. C'est à cette occasion que Béatrice rencontre d'autres enfants sourds. La plupart du temps, elle est entourée d'entendants. Récemment, elle est retournée aux stages d'été en tant que formatrice.

En année de terminale, elle décide d'apprendre la LSF qu'elle passe au baccalauréat. A ses yeux, cela fait partie de sa culture.



Je considère que les sourds qui n'ont pas appris la langue des signes sont un peu déracinés, c'est un peu comme si mes parents étaient tous les deux Français et que j'ai toujours vécu aux États-Unis et je n'ai jamais appris le français, je reviens en France et je regrette de ne pas avoir appris le français. J'aurais dû apprendre le français ! C'est pareil pour moi, c'est pour ça que j'ai appris la langue des signes.

* Le prénom a été modifié.

Après le lycée, Béatrice suit sa famille à l'étranger, où elle suit deux années de licence d'histoire. Elle décide qu'il est impératif pour elle de maîtriser l'anglais et part vivre un mois et demi aux Etats-Unis dans une famille trouvée par le réseau Cued Speech sur Facebook, avant de rentrer finir sa licence d'histoire en France. Béatrice intègre ensuite une grande école.

C'est à cette époque qu'elle **découvre que l'implant cochléaire posé lorsqu'elle avait 6 ans a été mal implanté** : il n'était pas dans la cochlée mais dans un des canaux du système vestibulaire de l'oreille interne. Elle décide de se faire réimplanter.



*J'avais des difficultés avec l'implant. On me disait que je me reposais trop sur l'appareil, que je codais trop, que je lisais trop sur les lèvres. **L'orthophoniste m'a beaucoup reproché de ne pas assez travailler.***

J'ai eu des relations compliquées avec ma surdité à cause de cet implant qui ne marchait pas. J'étais toujours en intégration normale, j'étais dans un milieu où je ne rencontrais pas beaucoup de sourds, je les rencontrais seulement aux stages d'été, du coup c'était difficile d'échanger.

À la suite d'un passage à la télévision, Béatrice se retrouve **au cœur des tensions linguistiques sur la surdité.**



*J'ai dit que j'étais sourde de naissance, que j'utilisais le LfPC. Et dans les commentaires sur Facebook, j'ai vu que les gens pensaient que j'étais une fausse sourde, une demi-sourde, parce que j'ai un implant cochléaire. Moi **je les appelle des sourds un peu intégristes.***

Pourtant, pour Béatrice, **le partage des ressentis devrait fédérer les personnes sourdes** et laisser la possibilité aux sourds de naviguer entre les mondes qu'ils souhaitent.



Je me promène entre deux mondes, le monde des entendants, mais aussi le monde des sourds... *Je suis un peu partout, je me promène partout et j'aime bien être partout à la fois, je n'ai pas envie d'être à un endroit précis. Le LPC, c'est le pont qui t'emmène vers le français, vers ta langue maternelle, la langue de tes parents. La LSF, c'est ta langue, la langue des personnes avec qui tu partages la surdité en commun, c'est ta langue et c'est un passeport si tu veux. Voilà, tu as deux passeports en fait.*

→ La trajectoire de **PAUL***

SANTÉ AUDITIVE

Paul* à 48 ans. **Enseignant de profession, il perd l'audition brutalement après un accident.** Du jour au lendemain, il n'entend plus que des sons discordants, métalliques, sans pouvoir distinguer les mots. Il comprend immédiatement la gravité de la situation, qu'il décrit comme un « drame », voire même un « deuil ». Il voit sa vie personnelle et professionnelle chamboulée.



J'ai vécu un moment d'une extrême violence.

Et j'ai très vite compris que rien ne serait jamais plus comme avant

Cette perte d'audition marque, pour lui, le début d'un « parcours du combattant ». Dès les premiers jours, **il se heurte aux difficultés de prise en charge**, face à des professionnels de santé qu'il juge froids, distants, manquant d'empathie, alors qu'il ressent plus que jamais le besoin d'être écouté et conseillé. Envoyé de services en services, sans accompagnement personnalisé, il décide de se lancer dans des recherches sur internet, et découvre des articles sur les implants cochléaires.



J'ai tout de suite pris rendez-vous dans un service spécialisé.
Après une période de tâtonnement, j'ai trouvé un chirurgien qui a su répondre à mes questions et m'a opéré des deux oreilles.

S'ensuit alors une longue période de rééducation, pendant laquelle il réalise que la reprise de son activité professionnelle est compromise. Il n'est pas prêt à refaire classe devant de jeunes élèves. Néanmoins, il ne perd pas l'espoir d'enseigner sous une autre forme, dans des conditions mieux adaptées. Aidé de sa famille, avec qui il peut à nouveau communiquer, **il reste déterminé à retrouver une partie de sa « vie d'avant »**

* Récit fictif inspiré de divers témoignages qui nous ont été livrés

Ce que l'on peut retenir

- L'étude dégage trois trajectoires linguistiques types qui organisent les points de vue sur la surdité : « langue des signes et culture sourde », « communication et oralisation », « santé auditive ».
- Alors que les trajectoires « langue des signes et culture sourde » et « santé auditive » semblent très éloignées, notamment sur la perception de la surdité comme culture ou déficience, les personnes proches de la trajectoire « communication et oralisation » se placent facilement en médiateurs et sont amenées au cours de leurs parcours à maîtriser la langue des signes.
- Ces trajectoires sous-tendent les prises de position et les expressions symboliques utilisées par chacun.

S'il ne faut pas nier la pluralité des parcours et la singularité des individus, ces trois grandes trajectoires reflètent trois manières de vivre la surdité. Elles apportent un éclairage sur les représentations et le positionnement des personnes sourdes ou malentendantes, tant dans leur quotidien que dans leur expression publique. Aujourd'hui méconnues, ces trajectoires méritent d'être mises en lumière pour lever les incompréhensions et créer les conditions d'un dialogue apaisé entre personnes sourdes ou malentendantes et entre personnes sourdes et entendants.



LES NOTIONS ET LES MOTS QUI FÉDÈRENT POUR PARLER DE LA SURDITÉ



Je n'ai pas d'identification forte sur un mot en particulier ni de susceptibilité particulière. J'essaie d'employer ce qui va permettre à mon interlocuteur de s'adapter à la situation. Globalement, je dis souvent malentendante parce que ça va permettre de comprendre que j'entends un peu, mais pas parfaitement. Mais dans des situations bruyantes, il m'arrive de dire que je suis sourde parce que, comme je n'arriverai pas à comprendre, l'interlocuteur va peut-être prendre un crayon et noter. Et puis il y a des situations où je suis complètement sourde : la nuit, je ne porte pas ni mon implant, ni mon appareil, je n'ai aucune chance d'entendre quoi que ce soit.

PERSONNE DEVENUE SOURDE

Aussi divers et divisés par des clivages linguistiques que soient les personnes sourdes ou malentendantes et les acteurs de la surdité, la plupart se rejoignent autour de notions consensuellement acceptées ou rejetées.

Des mots, des expressions, des champs lexicaux sont communs à toutes les histoires, toutes les trajectoires, toutes les langues pratiquées. « Sourd », « malentendant », « handicapé », « déficient auditif »... Quels sont les termes utilisés spécifiquement par les personnes sourdes ou malentendantes pour parler d'elles-mêmes ? Tour d'horizon sémantique.

1. Sourd et ses déclinaisons

Sourd est le terme qui revient le plus souvent dans le discours des personnes sourdes ou malentendantes pour désigner l'étant, « l'être

sourd ». Selon le dictionnaire (TLFi) : *sourd*, du latin *surdus*, désigne **dans son acception courante** celui/celle « qui n'entend pas » ou « qui ne veut pas entendre ; insensible ». Déjà, la langue elle-même produit, par la métaphore, du stéréotype négatif : ne pas vouloir entendre n'est pas ne pas pouvoir entendre. Et pourtant, cette définition confond les deux modalités.

Sourd est également un terme d'ordre médical : dans ce cadre, la surdité est définie par l'ampleur de la perte d'audition fonctionnelle et par la dépendance à la communication visuelle. Selon cette définition, tous les malentendants sont sourds, ou atteints de surdité, mais à des degrés différents.

Ces deux définitions sont consensuelles et contribuent à l'acceptation du terme *sourd* au sein de la population.

Plus clivante est la notion linguistico-culturelle, notée *Sourd* (avec la capitale à l'initiale). Promue par les associations militantes sourdes d'origine américaine, elle introduit la distinction entre le vocabulaire courant ou médical (sans capitale) et la notion culturelle (avec la capitale).

« Un bébé sur 1000 est né Sourd. »

EXTRAIT DU SITE WEB
DE LA FNSF

« *Sourd* (avec la majuscule) est un terme ethno-linguistique qui a été adopté par la communauté sourde pour désigner les personnes sourdes ayant en commun une identité culturelle, historique et une langue : la culture sourde, l'histoire des sourds et la langue des signes. »

WIKIPÉDIA D'APRÈS L'UNIVERSITÉ DE GALLAUDET*

Tandis que la définition médicale rassemble l'ensemble des personnes sourdes ou malentendantes, la conception culturelle suscite la controverse. La distinction linguistique opérée par les militants défenseurs de la langue des signes entre personnes sourdes engendre des crispations et fait naître un sentiment d'exclusion chez les autres militants sourds qui ne pratiquent pas la langue des signes.



Aujourd'hui, les sourds et les malentendants, oui, c'est consensuel, ou les personnes sourdes et les personnes malentendantes, quel que soit leur mode de communication. La différence, c'est que le sourd est plus sourd que le malentendant. Chez les Sourds signants, dans la culture sourde, Sourd c'est celui qui signe, malentendant c'est tout le reste. Donc moi, d'après eux, je suis malentendant, et là j'ai envie de taper !

RESPONSABLE ASSOCIATIF

Parmi les nombreux dérivés de sourd, *surditude* est un terme utilisé par certains militants oralisés non signants pour désigner leur façon de voir la culture sourde.

L'adjectif *sourd* est polysémique : il engendre un foisonnement sémantique avec des sens métaphoriques. De plus, il admet une cohorte de mots et d'expressions dérivées, le plus souvent péjoratives : *sourdingue, sourd et muet, sourdaud...* Ces emplois métaphoriques sont à l'origine de plusieurs stéréotypes (voir IV.2).



Nous on ne parle pas de culture sourde, on parle de « surditude ». La surditude, c'est un état d'être. Comme Aimé Césaire avait écrit « la négritude », « la surditude », c'est un état. On est sourd, on ne va plus parler de handicap, même s'ils sont handicapés, on va parler d'un état d'être. C'est-à-dire que, dans son comportement, vis-à-vis d'un sourd, on doit être capable d'échanger. Donc il faut avoir les bons réflexes, mais il faut aussi que le sourd soit capable de demander les bons réflexes. Donc c'est toute une manière de vivre, une manière d'être et, pour le coup, quand on entend culture sourde, c'est dit uniquement par des signants et uniquement dans un acte de militantisme.

RESPONSABLE ASSOCIATIF

2. Malentendant, entendant

Malentendant est un dérivé d'*entendant*, lui-même issu d'*entendre*. À l'instar de *malvoyant*, il s'agit d'une construction lexicale récente (1960).

Le terme est mobilisé de façon assez consensuelle par les personnes oralisées devenues-sourdes et celles ayant une surdité moyenne ou légère.

Le choix d'employer ce mot va dépendre de la situation de communication, de l'ambiance calme ou bruyante et de l'interlocuteur (sa connaissance de la surdité, sa profession...).

En revanche, **malentendant** est peu apprécié des sourds profonds et notamment des signants qui ne s'y reconnaissent pas et l'associent au langage « politiquement correct ». De leur point de vue, malentendant est un leurre de l'ordre du *paraître-sourd*.



Pour moi c'est clair, je suis sourde, point. Et je pense que les gens sont plus à l'aise quand ils savent qui on est. Donc si je dis que je suis sourde, la personne va faire attention à moi et va s'adapter davantage. Je m'adapte aussi, sauf quand on me dit : malentendante, je dis : non ! c'est du politiquement correct. Ça, vraiment, je dis non.

PERSONNE DEVENUE
SOURDE

En résumé : *sourd ou malentendant ?*

- Les deux termes sourd et malentendant sont tous deux d'usage relativement fréquent. Pour autant, ils appartiennent à des univers sémantiques opposés : **être sourd vs entendre**.
- **Sourd** présente l'avantage d'identifier clairement la personne et son état, et de recouvrir un spectre large sur le plan médical. Mais attention à ses connotations péjoratives.
- **Malentendant** possède lui une identité flottante, oscillant entre non-entendant et non-sourd. En sa faveur, la personne ainsi nommée reste dans la norme de l'entendant.
- Le choix entre ces deux mots va donc dépendre de la personne, de son parcours éducatif et social, de son degré de surdité.

3. Entendre, audition, écouter

Le verbe entendre a deux significations : l'une liée à l'audition, soit à la capacité de percevoir par l'oreille; l'autre, synonyme de *comprendre*, inscrit dans le domaine de l'intellect et de la conception.

Son sens métaphorique comprendre déclenche des polémiques sur les capacités intellectuelles des personnes sourdes : sous cette acception, il est insultant pour les personnes sourdes. Toutes les expressions assimilant la surdité « ne pas entendre » à « ne pas comprendre » peuvent être perçues comme une provocation, en particulier à l'égard de la communauté sourde signante.

Audition, *oreille*, *ouïe* appartiennent à la même famille étymologique et sont en rapport de synonymie avec *entendre*. En physique et en psychologie, *audition* désigne la perception des sons par l'ouïe. Dans le langage courant, c'est l'action d'entendre, d'écouter quelqu'un, quelque chose (un discours, une lecture, un récit, une leçon, un cours, une exécution musicale, une émission radiophonique).

Audition et son adjectif dérivé, auditif sont des termes clivants : le vocabulaire de l'audition n'est pas ou rarement utilisé par les collectifs de *Sourds*. *A contrario*, il est fréquemment mobilisé dans le milieu médical dans les expressions telles que : *troubles de l'audition, risques auditifs, déficience auditive*. Plus positivement, on parle de *santé auditive ou vie de l'audition*.

Associée à l'idée d'un humain diminué, **l'appellation stigmatisante déficient auditif** est très mal perçue. Au demeurant, elle figure dans la dénomination d'un certain nombre d'associations (ANPEDA, UNISDA).

Autre synonyme *d'entendre*, **le verbe écouter** se retrouve dans plusieurs devises des acteurs de l'audition (FPA, IFIC). *Écouter* peut impliquer une posture d'obéissance du sujet par rapport à son interlocuteur : d'où une possible interprétation du côté de l'infantilisation de la personne sourde.

4. Handicap, handicapé

Handicap est un terme ambivalent : il n'est guère apprécié, mais il est souvent utilisé.

Les spécialistes, militants et professionnels du secteur, préfèrent parler de *situation de handicap* en se référant à la définition officielle (ONU, Loi 2005). Outre le registre réglementaire, *handicap* est affilié à l'univers administratif et aux demandes d'allocations, tout comme invalidité et *incapacité*. À ce titre, il induit une **situation de dépendance**.



Handicap est mobilisé différemment selon les points de vue : hors emploi technico-réglementaire, les associations sourdes ne l'utilisent pas ou très peu, tandis que les acteurs de l'audition et de la malentendance le mobilisent plus souvent

notamment à des fins médicales (BUCODES, FPA). Du côté positif, il peut être à l'origine de jeu de mots : *handipower, handing-out, mon handicap mon atout professionnel* (Blog *Je suis malentendant*).

Le mot **handicapé**, en revanche, est à proscrire. Aux yeux de tous, quel que soit le parcours choisi, il est stigmatisant.

Le rejet est tout aussi fort pour les désignations **déficience, déficient, réparation et réhabilitation** : très présentes dans le vocabulaire médical, elles sous-tendent la vision mécaniste d'un humain cassé, *abîmé*. Attention également à l'amalgame entre *déficience auditive* et *déficience cognitive* (par exemple, dans la communication des audioprothésistes, focalisée sur les personnes âgées et la presbycusie).



C'est la situation qui nous handicape, mais dire que c'est moi qui suis handicapée, non, je ne suis pas d'accord. Comme s'il me manquait quelque chose en fait. Moi, il ne me manque rien. Quand j'étais jeune oui, ça me gênait. Maintenant, ça ne me gêne plus, je dis : ouais je suis handicapée, si tu veux. Il faut chercher l'information, ça demande des efforts. Par rapport aux entendants qui sont confortablement installés dans leur vie, moi je suis obligée de dépasser ce handicap, mais je ne me considère pas comme handicapée.

**RESPONSABLE ASSOCIATIF
PERSONNE NÉE SOURDE**

« Face à ce constat, l'OMS détaille dans son rapport les facteurs de risque modifiables de la démence, parmi lesquels figure le déficit auditif. »

**EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ
UNSAF : DE NOUVELLES
RECOMMANDATIONS DE L'OMS
RELÈGENT LE « 100 %
SANTÉ » EN AUDIOPROTHÈSE**



Ce que l'on peut retenir : sourd, malentendant, handicapé, déficient auditif

- Pour parler de soi, les personnes sourdes ou malentendantes vont choisir entre « malentendant » et « sourd » en fonction du contexte d'énonciation (connaissance de la surdité par son interlocuteur, par exemple.) Cependant, si le terme « sourd » fait l'unanimité, celui de « malentendant » peut être considéré comme un terme « politiquement correct », notamment parmi les sourds profonds : le mot « sourd » serait associé à « être-sourd » quand celui de « malentendant » impliquerait le « paraître-sourd ».
- Les mots qui se rapportent au verbe « entendre » (audition, ouïe qui appartient à la même famille étymologique par exemple) souffrent de leur synonymie avec « comprendre ». Cette double lecture peut être insultante pour les personnes sourdes, en particulier pour les personnes pratiquant la LSF.
- Le choix des mots autour de l'audition inscrit l'orateur dans une trajectoire linguistique précise (santé auditive). Ils sont donc clivants.
- Enfin, un consensus se dégage autour du handicap : si le terme *handicap* est toléré dans ses acceptions réglementaires et administratives, il est rejeté dans tout autre contexte. Il est également préférable de parler de *situation de handicap* que de « personne handicapée » ou de « déficient auditif », des expressions qui sous-entendent une personne cassée, altérée qu'il faudrait « réparer ».

IV.

LES DIFFICULTÉS, SITUATIONS ET ATTITUDES QUI FÉDÈRENT



La surdit , c'est quelque chose de tr s... de tr s difficile. Parce que, d'abord,  a provoque le rire. C'est comme les chutes; c'est comme quand on voit quelqu'un tomber dans la rue, on commence par rire avant de se poser la question de : est-ce qu'il s'est fait vraiment mal ?

PERSONNE
DEVENUE SOURDE

Tout comme des mots transcendent les diff rences entre acteurs de la surdit , il existe un v cu, des blessures et des urgences qui sont communes. La premi re blessure est sans doute celle de la m connaissance des surdit s, en dehors des personnes sourdes elles-m mes. Une ignorance combl e par des pr conceptions et des clich s qui ab iment, blessent parfois jusqu'  exclure.

1. La sp cificit  d'une situation non-visible

De la d n gation   l'acceptation : un parcours ardu

La situation de m connaissance peut  tre entretenue par la personne sourde elle-m me et par son entourage :   des degr s divers, la personne sourde a souvent eu ou a encore des difficult s   accepter sa surdit . Elle et ses proches doivent parcourir un long chemin,   partir du diagnostic initial.

Du d ni   l'acceptation, plusieurs paliers sont   franchir :

- Malgr  certains signaux d'alerte, l'individu ou sa famille ne reconna t pas les troubles de l'audition. Cette premi re phase de d ni est plus ou moins longue. La loi du silence sur le sujet peut se transmettre sur plusieurs g n rations.
- L'individu a pris conscience de ses difficult s d'audition, le diagnostic m dical suivi du choix de l'appareillage a eu lieu, il ne veut pas « montrer » sa surdit  en soci t . Il devient alors ma tre dans l'art de cacher ou d'esquiver sa surdit  dans l'espace social, voire dans son entourage personnel : le d ni de surdit  persiste.

QUELQUES EXEMPLES DE STRAT GIES ADOPT ES PAR CERTAINES PERSONNES SOURDES

- Ne pas porter ses appareils en disant que cela ne sert   rien.
- Tout faire pour ne pas les montrer, les cacher sous ses cheveux.
- Ne pas dire   son entourage que l'on n'entend pas ou mal.
- Rep rer des mots cl s pour parler du m me sujet, mais esquiver les questions.

Visibilité de la langue des signes, invisibilité de la langue orale :

Même lorsque la personne sourde est pleinement consciente des troubles auditifs et de ses répercussions, son quotidien en société est rendu compliqué par l'invisibilité de son état. À la différence de l'aveugle, point de canne blanche ou de lunettes noires pour envoyer un signal distinctif.

Comparée à l'oral, la langue des signes assure une forme de visibilité à ceux qui la pratiquent :

à travers l'échange gestuel, le signant exprime sa surdité et, de fait, ne peut la cacher à son entourage. De cette visibilité, ce sont les oralistes non-signants qui en parlent le mieux, parfois avec envie.



La seule chose que je peux dire qui est bien avec la langue des signes, c'est que ça se voit. Parce que le handicap de surdité, ça ne se voit pas.

RESPONSABLE ASSOCIATIF



C'est un handicap qui est tellement invisible que l'on peut complètement le cacher. On peut devenir très doué pour le cacher. C'est mon cas, je peux tenir une conversation avec vous dans le bruit pendant une demi-heure et ne jamais répondre à côté de la plaque. J'ai tellement l'habitude d'esquiver. Quelque part, ça n'a aucun intérêt de faire ça, mais c'est très courant parmi les malentendants que je connais, on le fait tous. C'est à notre détriment. Mais si on affirme notre surdité, et qu'on demande aux autres de s'adapter, ça demande de connaître un entendant qui va jouer le jeu. Ensuite, forcément, il va oublier parce que ça se voit pas du tout. C'est le côté un peu complexe de l'invisibilité.

PERSONNE SOURDE



On trouve que les adultes ont une image de la surdité assez déformée. Il y a l'image d'une personne attardée, si je puis dire. C'est assez dramatique. Et d'un autre côté, les adultes n'ont pas forcément la perception que ça reste un handicap, même quand on est appareillé. Il y a des gens qui me demandent si le problème a été résolu, comme si on pouvait corriger une surdité.

PÈRE D'UN ENFANT SOURD



Souvent, vous écoutez des contes d'enfants, dans les vieilles histoires, on va parler d'un sourd, et c'est le monstre ou quasiment le bossu du village. Il y a un peu cette image d'Épinal.

PARENT D'ENFANTS SOURDS ET MALENTENDANTS

2. Les stéréotypes véhiculés par la langue

Si la surdité ne se voit pas, elle s'énonce par la langue à travers des clichés, des lieux communs. La langue est prescriptive, elle incite à agir d'une certaine façon, et elle induit des jugements de valeur. Or la langue française, à l'image de la société, n'est pas tendre avec les sourds.

Beaucoup d'expressions véhiculent des idées fausses et font perdurer les situations d'incompréhension. Elles sont blessantes et contribuent à stigmatiser les personnes sourdes en leur attribuant systématiquement certains défauts. Autant

dire que si l'expression ne vient pas de la personne sourde elle-même (qui pratique alors le sens de l'autodérision), mieux vaut éviter les clichés qui suivent. En faire usage, y compris au deuxième degré sur le ton de la rigolade, sera blessant.

LES ASSOCIATIONS DE MOTS À PROSCRIRE

Sourds et muets : la surdité, le plus souvent, ne touche pas les cordes vocales. La plupart des sourds oralisent ou vocalisent, avec une voix différente de celle des entendants.

Sourdingue : les sourds ne sont ni fous ni attardés mentaux. La déficience auditive n'a rien à voir avec la déficience cognitive. L'emploi métaphorique du mot **sourd** et du verbe *entendre* au sens « qui ne comprend pas » contribue à renforcer cette idée fautive.

Surdité et bestialité : **monstre, singe, bête de foire**. Ces termes placent le sujet hors humanité.

LES LIEUX COMMUNS

« **Mieux vaut être sourd que d'entendre ça** », « **Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd** », « **Les sourds n'entendent rien** »... : ces lieux communs reviennent à penser que tous les sourds n'entendent rien. Or, il y a plusieurs niveaux de surdité. Y compris dans les surdités sévères, le sujet perçoit du son (c'est, dans le langage médical, le « reste auditif »), mais il ne l'exploite pas comme un entendant. Il perçoit aussi les vibrations de la musique.



Il y a l'utilisation décalée du mot « sourd » et toujours de façon négative. S'il est sourd, ça veut dire qu'il ne comprend pas. Donc l'utilisation du mot dans le monde classique, quotidien, pour désigner quelque chose qui n'a rien à voir, qui est une métaphore, est vraiment douloureuse.

EXPERT

Les tabous et non-dits sur la surdité sont véhiculés par la langue. En effet, ils sont le fait des entendants.

- La loi du silence règne dans certaines familles où la surdité est considérée comme une tare : ce phénomène est en déclin, mais il ne doit pas être négligé pour autant.
- La non-acceptation de la surdité ou sa minimisation par la personne devenue-sourde et/ou par ses proches.

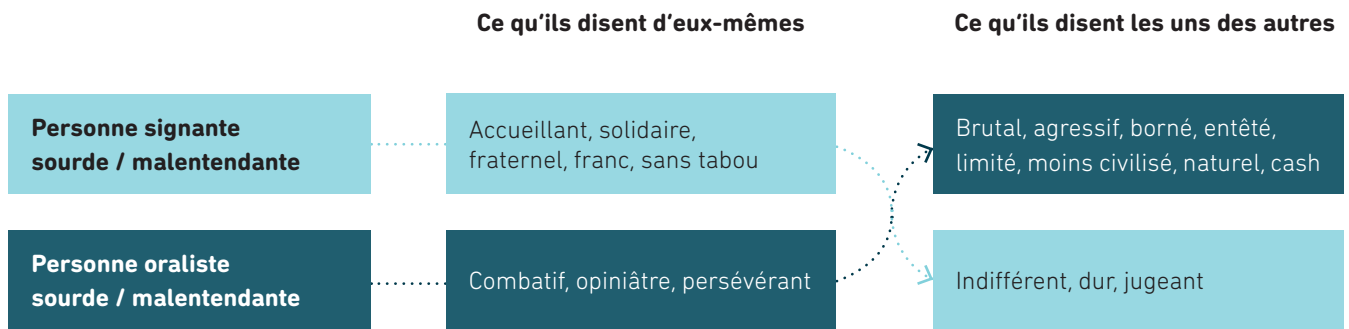
Les jugements de valeur sont le fait des entendants et également des personnes sourdes entre elles : entre ceux qui oralisent et les signants, ceux qui se déclarent malentendants (non sourds) et les sourds profonds. Ils sont bien souvent liés à l'apprentissage de la langue orale. De même, l'accès à un certain degré de connaissance (études supérieures) induit parfois un sentiment de supériorité de la part des personnes oralisées sur celles qui ne le sont pas.

Les clichés sur les sourds, véhiculés par les sourds eux-mêmes, expriment une certaine vision de l'humanité entre nature et culture, civilisation et barbarie. Dans ces regards croisés, se dévoile l'ordre symbolique imposé par la langue orale.



C'est plutôt un gros mot, quand on dit « Je suis sourde. » La réaction c'est : « Ah bon, tu es sourde et alors ? ». Il y a aussi les personnes comme dans ma famille, c'est un truc dont il ne faut pas parler, et en plus c'est lié un peu à la démence. Donc c'est vraiment le sujet qu'il faut cacher.

PERSONNE
DEVENUE SOURDE



3. Au-delà des mots, les comportements et les situations qui excluent

Les situations bruyantes

Le contexte avec son ambiance sonore a une grande importance pour la communication. Les difficultés augmentent avec les environnements bruyants. Il en est de même en réunion, lorsque plusieurs personnes prennent la parole en même temps.

S'il existe des solutions technologiques pour pallier ce genre de difficultés, telle la boucle magnétique à induction, encore faut-il que le lieu d'accueil et la personne sourde en soient équipés. Si la personne sourde n'est pas appareillée, elle doit pouvoir lire sur les lèvres. Un défi impossible à relever lorsqu'il y a plusieurs sources d'émission simultanées.

Les risques de quiproquos et situations embarrassantes sont donc multipliés.

LES IDÉES REÇUES

« Pas la peine de crier, je ne suis pas sourd »

Crier n'arrangera en rien la situation de communication, au contraire, cela la rendra plus stressante.

COMMENT FACILITER LA COMMUNICATION ENTRE ENTENDANTS ET PERSONNES SOURDES ?

La direction du regard et de la parole : s'adresser par la parole et aussi par le regard à la personne sourde, ne pas craindre d'être regardé à son tour par l'interlocuteur (lecture sur les lèvres), ne pas cacher sa bouche, ne pas parler en tournant le dos ou en même temps que d'autres personnes.

L'élocution, la prononciation : parler clairement et distinctement, articuler, ne pas manger les syllabes ni les mots.

Écrire au lieu de dire peut être la solution, notamment pour les mots que l'on ne peut pas déduire d'un contexte, tels les noms de famille et les chiffres.

Les moqueries et comportements blessants

Les personnes sourdes ou malentendantes subissent des moqueries et des comportements blessants. Elles doivent faire preuve de capacités d'adaptation et de résilience pour surmonter les situations d'incompréhension, de mépris et d'ignorance auxquelles elles sont confrontées. Les efforts de compensation sont peu reconnus (jugés « normaux », passant inaperçus ou mal interprétés). Et le phénomène de décompensation n'est jamais très loin avec ses possibles conséquences : agressivité, repli sur soi et, à terme, dépendance par rapport à sa famille, sa communauté, la société.

Dans les situations de communication complexes, signaler son état et donner des conseils à son interlocuteur pour la prise de parole n'est souvent pas suffisant. Sans rappels répétés au fil de la conversation, les premières consignes sont vite oubliées et l'entendant revient à sa façon de parler avec ses travers de communication (parler sans articuler, manger certaines syllabes, mettre sa main devant sa bouche, parler dans le dos de la personne). Sans effort de part et d'autre, sans adaptation de l'environnement, la communication sera de courte durée.

Afin d'éviter ces situations, la mise en place d'un dispositif de médiation peut être nécessaire. Il peut s'agir d'une interface d'ordre technologique : alarme visuelle dans les hôpitaux, dispositif lumineux en réunion pour identifier la source d'émission de la parole... Mais le plus souvent, c'est l'intermédiation par une tierce personne connaissant les besoins/attentes des deux interlocuteurs qui est requise.

Les personnes sourdes ou malentendantes partagent les mêmes situations absurdes, les mêmes difficultés, en devant sans cesse rappeler aux entendants une situation qu'ils ne perçoivent pas. Un exemple : être appelé par son nom dans une salle d'attente dans un service spécialisé.

En matière de langage, tout l'enjeu est de sortir de ce qui semble être une absence d'intérêt pour la surdité et de promouvoir une parole responsable.

Cette parole responsable consiste à prendre conscience des préjugés, sous-entendus et idées fausses sur la surdité qu'on retrouve dans la langue orale française. Ceci afin d'éviter de diffuser les clichés et autres jugements de valeur qui, implicitement, assimilent les personnes sourdes à des êtres inférieurs, voire inhumains. Elle consiste également à prendre conscience des situations d'énonciation, des contextes de communication qui ne sont pas propices au dialogue avec des personnes sourdes ou malentendantes afin de trouver des alternatives.



Je n'acceptais pas l'échec, il fallait absolument que je réussisse et je me disais qu'en étant meilleure, en essayant d'avoir des moyennes correctes, je pourrais gagner l'estime des autres et encore, ce n'était pas toujours réussi ! Bizarrement, au lieu de gagner l'estime des autres, souvent c'était un peu la jalousie que j'attisais en fait. J'étais bonne élève et en plus j'étais sourde et les autres se disaient : ce n'est pas possible elle est sourde, comment elle fait ?

PERSONNE NÉE SOURDE ORALISANTE

Ce que l'on peut retenir

- Deux blessures se font entendre :
l'invisibilité des personnes sourdes ou malentendantes et leur stigmatisation.

V.

LES GRANDES CAUSES QUI FÉDÈRENT



Quand mon père rentrait à la maison, il disait toujours : « Je n'ai pas pu suivre cette réunion parce que le chef parlait en anglais ! » Il décrivait des situations d'exclusion au quotidien, qui ont nourri cette idée que le monde n'est pas adapté et que la société n'a pas vraiment rempli tout son rôle. Il y a un besoin de justice sociale et un besoin de trouver des solutions basées sur le marché.

ENFANT ENTENDANT
DE PARENTS SOURDS

Les personnes sourdes ou malentendantes se rejoignent également par les objectifs qu'elles se fixent ou qu'elles fixent à leurs représentants.

Les combats pour améliorer la vie des personnes sourdes ou malentendantes en France sont de trois registres :

- La visibilité, à laquelle cette étude souhaite contribuer. Il s'agit autant de la visibilité au quotidien, dans la société, que d'une visibilité médiatique et publique.
- L'inclusion, qui s'oppose à l'exclusion et qui diffère de l'intégration.
- L'accessibilité, qui bien qu'inscrite dans la loi, n'est toujours pas réelle ni d'un point de vue technologique, ni d'un point de vue social.

1. Inclusion (versus exclusion)

Inclusion est un terme du registre courant qui trouve des usages spécifiques dans de multiples domaines. Sous l'angle administratif, il concerne essentiellement l'éducation, l'accompagnement de la famille, la scolarisation et les dispositifs y afférents. Ainsi parle-t-on d'école inclusive et d'écriture inclusive.

L'inclusion prend des significations différentes selon les parcours de vie des personnes sourdes ou malentendantes.

S'agissant des personnes de culture orale, l'inclusion a motivé le choix de leur parcours linguistique. Leur problématique est d'éviter le repli sur soi et l'isolement face aux incompréhensions et aux difficultés.

L'inclusion est à distinguer de l'intégration. À vouloir être trop bien intégré dans la société, on en devient invisible : la demande d'inclusion revient donc (aussi) à donner davantage de visibilité aux personnes devenues sourdes ou malentendantes.

« SOCIÉTÉ ACCESSIBLE ET INCLUSIVE. La WFD estime qu'aucune personne sourde ne devrait se voir refuser une éducation de qualité en langue des signes et que les parents et les fournisseurs de l'éducation devraient être informés de l'importance de l'éducation bilingue. La WFD travaille pour une société accessible sans barrières de communication, où les services et l'information sont disponibles dans la langue des signes. »

EXTRAIT DU SITE DE LA FÉDÉRATION
MONDIALE DES SOURDS

Pour les sourds signants qui ont pendant longtemps subi une politique d'exclusion du fait notamment de l'interdiction de la langue des signes française, l'inclusion constitue une véritable quête qui se joue sur les terrains politique et socio-éducatif. Celle-ci passe par la reconnaissance de la LSF, son accès à tous les publics dès le plus jeune âge et l'accompagnement de la scolarisation de l'enfant.

Mais sur le terrain, l'école inclusive rencontre des difficultés de mise en œuvre.

Paradoxalement, lorsque certains militants (souvent signants) défendent une vision de l'inclusion à travers des prises de position défendant la seule langue des signes et revendiquant une identité sourde, la démarche d'inclusion est perçue par d'autres personnes sourdes comme une exclusion. C'est alors qu'on voit parfois poindre l'utilisation des termes « communauté » ou « communautarisme » utilisés par les personnes de culture orale pour qualifier ces initiatives militantes portées par des personnes signantes.

2. Accessibilité

L'accessibilité vise à organiser l'accès à l'information sur un ensemble de services (santé, éducation, administration, culture...) de même que l'accès aux dits services.

Au cœur de la problématique, l'éducation tient une place majeure. Mais les loisirs et l'accès à la culture (cinéma notamment), ainsi que l'information sont des revendications fortes. Le difficile accès à ces sources « d'ouverture d'esprit » contribue au sentiment d'exclusion des personnes sourdes ou malentendantes.

L'accès à l'éducation en langue des signes est le cheval de bataille des associations de sourds signants.

Dans ce cas, l'accessibilité se conjugue avec la demande d'inclusion.



Il n'y a personne qui signe avec mon enfant. Je demande des cours de LSF, je n'en ai pas. L'école me donne des adresses auxquelles écrire au ministère de la Santé, j'écris à tout le monde, y compris au Président de la République. On finit par avoir une AVS qui signait, qui était super forte, une élève interprète, donc super bon niveau, mais elle dit que le problème c'est que, du coup, ils sont en binôme et mon fils se désociabilise. Il faut vraiment qu'il soit avec d'autres enfants. Donc en inclusion, mais seul sourd, c'est moins incluant.

PARENT D'ENFANT SOURD



Le problème de l'accessibilité à l'éducation est encore plus fondamental. Naturellement, en ayant moins d'informations du monde en dehors de la communauté sourde, une personne sourde est moins informée qu'une personne entendante.

FRÈRE ENTENDANT
D'UNE PERSONNE SOURDE

La notion d'accessibilité est également récurrente dans le domaine de l'emploi. Les personnes sourdes revendiquent un meilleur accès au marché du travail, avec plus de postes qualifiés et plus d'évolutions professionnelles ainsi qu'une meilleure prise en compte de la surdité dans l'organisation du travail (comportements lors de réunions notamment).

Enfin, le terme accessibilité revient particulièrement fréquemment pour l'usage des technologies de l'audition et de la communication.



C'est inadmissible qu'aujourd'hui, à notre époque, on n'ait toujours pas le système qu'on puisse poser sur la table avec la retranscription écrite. Ça, c'est de l'accessibilité technologique. Comment se fait-il qu'il y ait tellement de personnes qui soient freinées professionnellement juste pour cette histoire de téléphone et de réunion ?

PERSONNE SOURDE ORALISANTE

Dans une volonté d'**accueil de toutes les formes de surdité et de malentendance**, l'inclusion et l'accessibilité de/à tous les publics, toutes les langues et tous les parcours sont mis en avant par quelques acteurs (Les Unanimes).



SIGNALÉTIQUE DE L'ACCESSIBILITÉ PLURIELLE (BIM, LSF, SOUS-TITRAGE)

« Unanimes s'intéresse aux conditions d'accès des jeunes sourds à un projet linguistique de qualité, à l'accompagnement des parents qui découvrent la surdité de leur enfant et des personnes qui deviennent sourdes, à la prévention et la prise en charge de la détresse psychologique, à l'accès à la téléphonie, à l'audiovisuel, au numérique, au débat citoyen notamment en période électorale, à la compensation des conséquences du handicap, à l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation, à la sécurité et aux services d'urgence, à l'entrepreneuriat, au développement des professions contribuant à l'accessibilité, aux transports publics, à l'accès aux loisirs, quels que soient l'âge et les lieux de vie. »

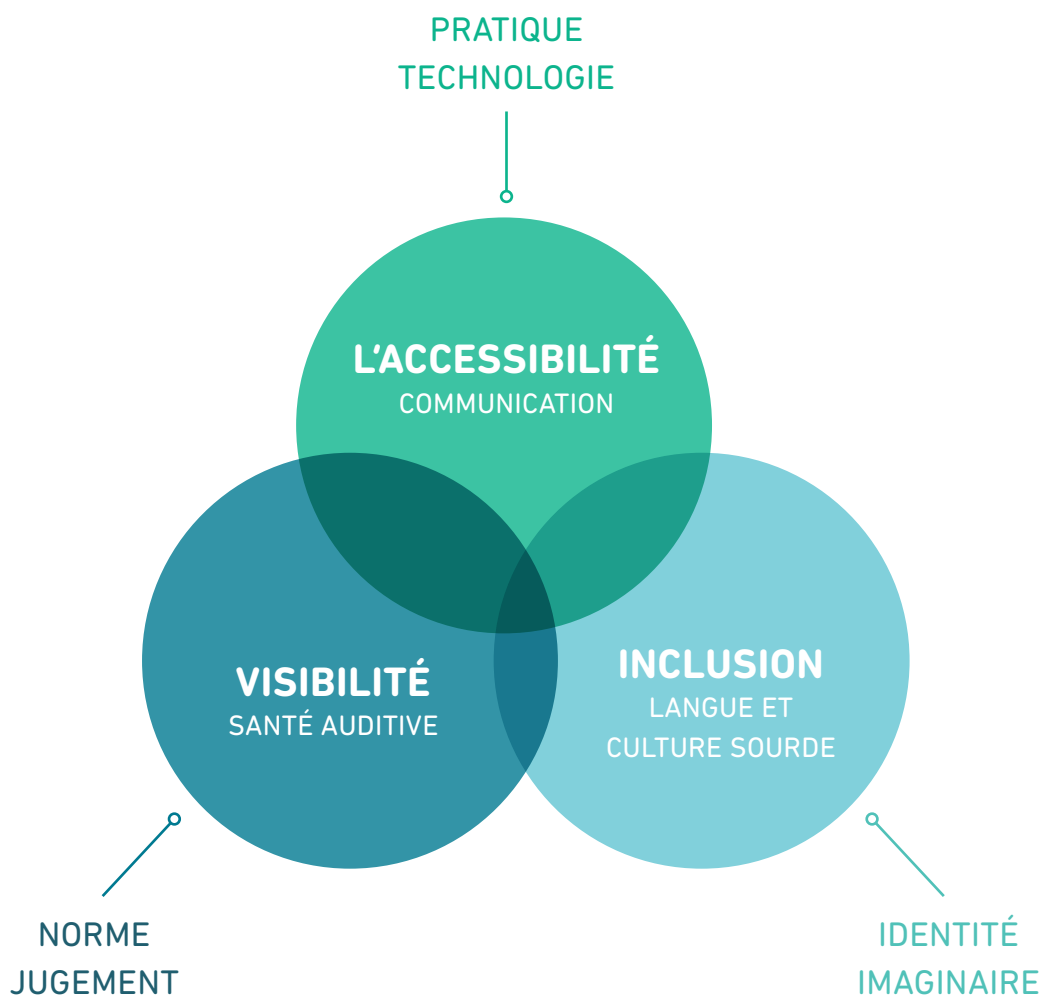
EXTRAIT DE LA CHARTE DES UNANIMES

3. Visibilité, inclusion et accessibilité interdépendantes

Visibilité, inclusion, accessibilité : inscrits dans les textes réglementaires afférents au handicap (Loi 2005), ces trois mots et les actions qu'ils sous-tendent doivent être pensés en interaction les uns avec autres, pour une plus grande efficacité. La visibilité des personnes sourdes ou malentendantes ne sera possible que lorsque des progrès tangibles auront été atteints en matière d'inclusion et d'accessibilité.

Les trois trajectoires linguistiques (Langue des signes et culture sourde, Communication et oralisation, Santé auditive) ont chacune leurs forces et leurs faiblesses. Leurs représentants focalisent leurs actions sur une dimension principale, deux tout au plus :

- Les associations de sourds signants recherchent avant tout l'inclusion.
- Les associations de « communicants » se préoccupent d'abord d'accessibilité.
- Les acteurs de la santé auditive sont centrés sur la visibilité sociale (la non-stigmatisation).



L'intérêt commun est donc de rassembler les trois forces en présence : les trois parcours, les trois revendications s'imbriquent et s'enrichissent les unes des autres.

- Les victoires en matière d'accessibilité contribuent à plus de visibilité et à une meilleure inclusion.
- Celles en matière d'inclusion rendent visibles la diversité des surdités, contribuent à une plus grande ouverture d'esprit et acceptation de l'altérité, préalables au déploiement de l'accessibilité réelle.
- Les avancées en matière de visibilité de la population sourde contribuent à banaliser, normaliser et généraliser les dynamiques d'inclusion et d'accessibilité à toutes les échelles.

Si les trois notions que sont l'accessibilité, l'inclusion et la visibilité prennent des significations variables dans les paysages pluriels de la surdité et de la malentendance, elles sont les trois piliers d'une dynamique convergente.

L'interdépendance de ces trois combats met au jour la relation de solidarité qui unit les personnes sourdes ou malentendantes. Du latin « solidus », la solidarité est étymologiquement le lien unissant entre eux les débiteurs d'une somme. Or, les problèmes (exclusion, invisibilité et difficultés d'accès) et les avancées rencontrés par un ou plusieurs groupes de personnes sourdes ou malentendantes impactent l'ensemble de la vie du groupe.

CONCLUSION

CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LES SURDITÉS



Ce qui est nouveau, c'est que depuis six ou sept ans, malgré les différences, on est soudé ensemble pour les batailles. Que ce soit la bataille sur l'éducation, la bataille sur les sous-titres, les relais téléphoniques.

RESPONSABLE ASSOCIATIF

Les difficultés de dialogue au sein de la population sourde ou malentendante en France sont les conséquences d'une histoire. Celle de la nation française et de son utilisation politique de la langue orale dans sa construction de manière générale. Celle de la langue des signes française en particulier et de sa longue reconquête de légitimité.

Les mots pour parler de la surdité sont devenus en eux-mêmes un enjeu. En révélant les représentations sous-jacentes et les principales trajectoires linguistiques des personnes sourdes ou malentendantes et de leurs proches ou de leurs représentants, nous avons proposé des clés pour mieux comprendre les points de vue.

Au demeurant, la langue peut constituer une solution. Parce que c'est par le dialogue que de nouvelles voies communes peuvent être trouvées et qu'il n'y a pas de dialogue sans langage. Parce que la langue évolue et avec elle, les représentations de la surdité.

La voie du dialogue pour avancer.

Plusieurs évolutions se dessinent. Les tensions liées à la reconnaissance de la langue des signes s'apaisent. Des personnalités motrices et fédératrices qui ont dépassé leurs prises de position partisans initiales émergent au sein de chaque trajectoire linguistique et de vie. Enfin, les personnes sourdes ou malentendantes bénéficient des progrès de la technologie et de la recherche ainsi que d'un début de médiatisation et d'exposition plus fortes (films, séries, expositions...), ouvrant de nouvelles perspectives d'échanges et de dialogue.

Contre la tentation d'un discours « vide » pour éviter de choquer et son pendant que sont l'affrontement et la polémique, **la Fondation Pour l'Audition souhaite contribuer à ouvrir une troisième voie, celle du dialogue.** Un dialogue qui reconnaît et prend appui sur les différences.



Les convergences de notions, d'expériences et de comportements ainsi que d'objectifs à atteindre dessinent un chemin, une ligne de conduite que la fondation souhaite contribuer à faire émerger pour recréer les conditions d'une parole respectueuse de tous.

Les défis à relever sont nombreux.

Les sourds évoluent dans un monde pensé par et pour les entendants. Ces derniers méconnaissent les surdités et vivent dans un imaginaire culturel et linguistique qui n'est pas neutre vis-à-vis des sourds et de leurs difficultés.

Il est souhaitable et possible de reconnaître la pluralité des surdités, y compris entre sourds, et de respecter les trajectoires choisies par chaque personne pour vivre sa propre surdité. Au regard de son histoire personnelle et familiale, de son univers culturel et linguistique, de ses aspirations et intérêts personnels, des aprioris et stéréotypes de son entourage.

Forts de ce qui nous fédère, nous pensons possible de travailler ensemble à diminuer les situations d'exclusions, de doutes, de discriminations, de culpabilité et de violence symbolique, communes à toutes les personnes sourdes et devenues sourdes, quel que soit le parcours linguistique qu'elles ont choisi.

Sciences du langage

HOUDEBINE Anne-Marie, 2015, « De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel », *La linguistique*, 51/1, p. 3-39.

MORIN Edgard, 1986, *La méthode 3. La Connaissance de la Connaissance*, Paris, Seuil, 256 p.

SAUSSURE Ferdinand de, 1972 (1^{re} éd. 1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Surdité

ALLAIRE Cécile (ss la dir.), 2012, *Informier les personnes sourdes ou malentendantes. Partage d'expériences*, INPES.

CNED, *Livre blanc. L'inclusion du handicap et l'accessibilité numérique*, FIPHFP.

Forum ouvert entreprises et handicap, *Livre blanc. Issu du forum ouvert sur le maintien dans l'emploi des personnes handicapées « Recruté, et après... ? »*, Agence Entreprises et handicap, 26 p. + annexes.

JNA, 2015, *Livre blanc. Des oreilles pour la vie, un enjeu de santé publique. Un regard pluridisciplinaire sur la santé auditive des jeunes en France*, disponible sur : <https://www.journee-audition.org/pdf/livreblanc-JNA-audition.pdf>, 83 p.

KEN CONSEIL, *Prendre la parole sur le handicap*, disponible sur : <https://fr.slideshare.net/CLERATE/lb-handicap1510>, 11 p.

REMERCIEMENTS

La Fondation Pour l'Audition remercie chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à l'étude et contribué à cette réflexion.

ABRÉVIATIONS

Organismes

ALPC : Association nationale pour la Langue Française Parlée Complétée

ANPES : Association Nationale des Parents d'Enfants Sourds

ANPEDA : Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs

ARDDS : Association de Réadaptation et Défense des Devenus-Sourds

FPA : Fondation Pour l'Audition

INPES : Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

MDSF : Mouvements Des Sourds de France

ULIS : Unité pour l'Inclusion Scolaire

UNAPEDA : Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs

UNISDA : Union Nationale pour l'Insertion Sociale des Déficients Auditifs

Autres

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

BIM : Boucle à Induction Magnétique

JMS : Journée Mondiale des Sourds

LSF : Langue des signes française

LfPC : Langage français parlé complété

TLFi : Dictionnaire Trésor de la Langue Française informatisé

GLOSSAIRE

Sciences du langage

Iconique (*adjectif*) : Ce qui est relatif à l'image. L'*ambiance iconique* correspond aux impressions et aux significations dégagées par l'analyse des visuels (photos, dessins, logos...) présents dans le corpus internet.

Imaginaire linguistique, culturel et social : Ensemble des fictions, des fantasmes, des jugements de valeur et des normes institués par la langue (imaginaire linguistique) et par la culture (imaginaire culturel et social). La langue et la culture étant respectivement définie comme un système de signes, un « trésor social déposé dans, et partagé par, les sujets appartenant à une même communauté. L'étude des rapports du sujet à sa langue et à sa culture constitue l'objet de l'imaginaire culturel et social (Houdebine, 2015).

Audition, surdité

Presbyacousie : Diminution progressive de l'ouïe due au vieillissement.

Phonème : En phonétique (CLG, 1916, p.69), élément sonore du langage articulé considéré d'un point de vue physiologique (disposition des organes vocaux) et d'un point de vue acoustique (perception auditive). En phonologie, le phonème est la plus petite unité phonologique de la langue étudiée. Il permet seul ou en combinaison avec d'autres phonèmes de constituer des signifiants ou de les distinguer entre eux.

Sémiologie, sémiotique (*substantif*) : "Étude de la vie des signes au sein de la vie sociale" (Saussure, 1916). Selon cette optique, les discours du Net sont analysés comme un système de signes dont il faut mettre au jour les composantes formelles, les relations et les significations.

Université Gallaudet : université semi-publique fondée en 1864, destinée aux sourds et malentendants, située à Washington.





Contacts

www.fondationpourlaudition.org

contact@pourlaudition.org

